



# ECOLE MARIE CURIE NEUVILLE SAINT VAAST



## Procès verbal du conseil d'école

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 8 février 2013. Etaient présents :

Mme Sikora et MM Puchois, Olivier, représentant la municipalité,  
MMmes Finet, Bacqueville, Tournant, Pronier, Condamine,  
Leloir, Bouché, Lefebvre, parents d'élèves  
MMmes Dubuis, Fardel, Manie, Garcia, MM Longuet, Zanelli, enseignants

Absents excusés M Detève Inspecteur Arras 3  
M Chiroux DDEN  
Mme Legrand, parents d'élève  
Mme Dubuis, enseignante

L'ordre du jour est abordé comme suit

### 1 Bilan des inscriptions

Effectifs inscrits actuellement pour la rentrée 2013

TPS	5
PS	21
MS	16
GS	15
CP	16
CE1	21
CE2	16
CM1	21
CM2	19
TOTAL	150

La proposition de création de poste a été officiellement annoncée. Les effectifs déjà inscrits confirment les prévisions. L'accueil des TPS n'est pas une obligation.

Rappel des étapes avant de prendre des décisions relatives à l'accueil des TPS ou à la répartition des élèves dans les classes, ainsi qu'à la répartition des enseignants dans les niveaux :

A Connaître le « profil » du nouvel enseignant (par exemple, pas de CP à un débutant)

B Qui va dans le nouveau local ? (obligatoirement une classe élémentaire → sinon pb du passage aux toilettes, accès pour déposer et reprendre les élèves)

C Définir la nouvelle implantation du dortoir, et sa taille, donc sa capacité d'accueil

D Choisir une organisation pédagogique qui définira, entre autres, notre possibilité d'accueil des TPS et des extérieurs à la commune

E Annoncer ces décisions lors du conseil d'école de début juillet

La patience en l'occurrence est recommandée. Il faut encore prévoir les futurs habitants neuvillois qui ne se sont pas encore manifestés.

Des échanges ont lieu :

- le souhait d'annoncer plus tôt l'accueil des TPS est abordé
- l'effectif des MS/GS est pris en exemple de réflexion (31 élèves) pour montrer qu'il est prématuré de décider de la formation des classes : aura-t-on une PS/MS et une MS/GS ou une TPS/PS, une MS/GS et une GS/CP ?

## **2 Organisation de l'accueil périscolaire pour les mercredis travaillés en avril et mai (question parentale)**

La municipalité annonce qu'il n'y aura ni garderie ni cantine lors des deux mercredis travaillés au printemps. La question du taux d'encadrement des enfants est abordée :

- il y a un grand nombre d'enfants certains jours
- les activités ayant du succès, elles attirent du monde
- la législation gérant le périscolaire est complexe et évolutive
- la création de classe aura une incidence sur le périscolaire
- des statistiques de fréquentation ne pourraient-elles pas permettre d'anticiper l'encadrement
- une prochaine réunion doit avoir lieu à la mairie pour y remédier

## **3 Les rythmes scolaires**

Un rappel du cadre réglementaire est fait :

- 24h hebdomadaires réparties sur 9 demi-journées (mercredi, ou samedi sur dérogation)
- des journées de 5h30 maxi
- des demi-journées de 3h30 maxi
- une pause méridienne de 1h30 mini
- des APC (activités pédagogiques complémentaires menées par les enseignants, à raison d'une heure en moyenne par semaine → 36 heures annualisées) remplaceront dès 2013 les aides personnalisées du matin

Des échanges ont lieu :

- la municipalité attend la future réunion du conseil pour se prononcer sur l'adoption en 2013 ou le report en 2014
- des regrets sont exprimés quant à la suppression des aides personnalisées
- un sondage auprès des parents est évoqué quant au choix du samedi ou du mercredi travaillé
- une majorité d'enseignants préférerait travailler le mercredi
- l'aspect financier de cette réforme est évoqué par la municipalité
- la municipalité n'a pas de position actuellement sur le choix du mercredi ou du samedi
- la possibilité de commencer la sieste des petits sur le périscolaire est évoquée
- le fait que tous les petits ne fréquentent pas la cantine est soulevé
- les aides personnalisées allongeaient la journée de certains élèves (jusque 6h30)
- deux heures minimum de travail pour la neuvième demi-journée semblent indispensables
- la municipalité doit se prononcer avant le 9 mars 2013

Le Directeur  
B Longuet